

## Rassemblement citoyen

### Éditorial

#### Émotion

L'année 2015 avait démarré dans un enchaînement de tristes moments pour notre démocratie, avec la succession d'attentats horribles perpétrés dans notre pays. Funeste mois de janvier ! Puis les mois se sont écoulés, venant rythmer les temps forts de la vie de notre village avec son cortège d'animations, de travaux, de mariages et de naissances, de prouesses sportives...

Nous avons été heureux. Nous avons aussi partagé nos moments de peine. Nous avons traversé cette année 2015 en nous attachant à emplir nos jours d'humanité et de bienveillance, même si, parfois les circonstances de la vie ont pu nous amener à connaître des moments de colère, de tristesse. Mais ce 13 novembre restera gravé à jamais dans notre mémoire collective.

Choqués, inconsolables, nous le sommes. Mais nous ne baisserons jamais la tête. Nous sommes vaillants, courageux. Nous ne nous résignerons pas.

Nous continuerons à vivre, à avancer parce que nous sommes tous des filles et des fils de la République, notre République de la Liberté et des Droits de l'Homme qui sait défendre la laïcité, la liberté d'expression, la liberté de croire ou de ne pas croire, ces principes non négociables sur lesquels repose notre société.

Nous sommes fiers d'appartenir à cette République. Rappelons-nous la force d'une Nation quand elle est rassemblée. La capacité de la République à préserver la démocratie, y compris dans la tourmente. Rappelons-nous la solidarité qui permet de donner un sens à ce qui nous réunit.

Rappelons-nous l'intransigeance que nous devons avoir face aux haines, face au racisme, face à toutes les atteintes aux principes, aux valeurs qui nous constituent, des valeurs de paix, de liberté et de démocratie.

Catherine Veysy,  
Maire de Cénac




**Le lundi 16 novembre dernier, les cénacais ont rendu un hommage aux victimes des attentats de Paris**

### À lire dans ce numéro



Ateliers  
participatifs



Un tableau numérique  
interactif à l'école



Retour en images :  
Cénac bouge

## HOMMAGE

## Attentats du 13 novembre à Paris



Une minute de silence a été observée à l'école le lundi 16 novembre pour rendre hommage aux victimes des attentats du vendredi 13 novembre à Paris. Un rassemblement citoyen a eu lieu le même jour devant la Mairie.

## COMMÉMORATION

## Commémoration du 11 novembre



La municipalité et l'association d'anciens combattants invitaient les Cénacais à venir les rejoindre pour participer à la cérémonie officielle de l'armistice de la guerre 1914-1918. Nombreux étaient les cénacais pour assister à la commémoration de la fin de la première Guerre mondiale.

## VOIRIE

## Réfection de la voirie



Mi-novembre, a commencé la restauration de nos routes. Une entreprise a été retenue par la municipalité en lien avec un maître d'œuvre pour réparer les nids-de-poule, fissures et bas côtés de route.

## Élections régionales des 6 et 13 décembre 2015

Les bureaux de vote sont situés à l'école de la Pimpine. Pensez à vous munir d'une pièce d'identité. Elle est obligatoire dans les communes de plus de 1000 habitants (article R60 du Code électoral).

## CITOYENNETÉ

## Ateliers participatifs : Cénac, un projet pour l'avenir

Pour réfléchir, penser et proposer le Cénac de demain.



**D**epuis mars dernier, une dizaine d'habitants passionnés se retrouvent le mercredi soir par quinzaine pour réfléchir sur notre village, orientés dans leurs recherches par Catherine Cloup, paysagiste et Julien Mogan, architecte, également cénacais.

Le premier thème, « Valoriser le patrimoine naturel », s'est déroulé ce printemps et a été très prometteur : un grand travail de recueil d'informations a été effectué par les participants, permettant de cerner les richesses du territoire, de comprendre sa constitution. Elle a mis en avant l'absolue nécessité d'en prendre soin, de mesurer le niveau d'intervention à envisager sur les espaces naturels et agricoles en vue de les mettre en valeur et d'orienter les règles d'urbanisme sur les hauteurs et les lieux dits.

Le deuxième thème, « Harmoniser la vie dans les quartiers », a débuté en septembre

et devrait aboutir pour Noël. Il permettra d'imaginer de nouvelles synergies autour du vivre ensemble, indispensables pour permettre à nos jeunes d'habiter à leur tour le village, pour maintenir nos aînés à leur domicile dans des conditions optimales, pour accueillir de nouvelles familles et ainsi assurer un renouvellement suffisant, équilibré et régulier des habitants, pour sauver l'école et stimuler les activités vivantes du village, en construisant intelligent et durable.

Enfin le troisième thème, « Révéler la place et le cœur de village », aura lieu lors du premier trimestre 2016. Il s'agira d'apprécier le fonctionnement du bourg, sa constitution, son mode de représentation, d'en faire ressortir les points forts, pour lui rendre sa cohérence et le redynamiser.

Ces ateliers sont ouverts à tous. Vous y êtes les bienvenus.

Contact Mairie : 05 57 97 14 70

## URBANISME

## Grenellisation du PLU

Notre commune doit intégrer une dimension environnementale dans son Plan Local d'Urbanisme (PLU).

**L**e PLU de notre commune approuvé en 2013, entre dans les dispositions légales de « grenellisation ». Par ce terme, on entend que ce document doit intégrer une prise en compte renforcée de la dimension environnementale de notre commune.

Concrètement, le PLU de la commune de Cénac doit, d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2017, être mis à jour sur des notions telle que la préservation de la biodiversité, la gestion économe des espaces agricoles, naturels et forestiers mais aussi l'analyse des impacts de la politique d'urbanisation sur le flux des déplacements notamment domicile-travail des cénacais. Ce travail de fond permettra également

d'anticiper les réflexions à venir dans le cadre de la mise en place obligatoire du PLU intercommunal.

L'équipe municipale souhaite engager ces travaux très rapidement dès 2016. Le PLU de la commune restera en vigueur tout au long de la réflexion. L'ensemble des habitants pourront au fil des travaux consulter les préconisations. Une consultation publique permettra de prendre connaissance des modifications du PLU.

Pour en savoir plus sur la grenellisation : [http://www.eure-et-loir.gouv.fr/content/download/11133/76644/file/20150121\\_grenellisation.pdf](http://www.eure-et-loir.gouv.fr/content/download/11133/76644/file/20150121_grenellisation.pdf)

## FUSION

## Les intercommunalités s'agrandissent

Notre commune a intégré la Communauté de Communes (CDC) des Portes de l'Entre-Deux-Mers dès sa création en 2003 (14 868 habitants). Les actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse font partie des compétences gérées exclusivement par la CDC.

**D**epuis la loi du 16 décembre 2010, l'État a engagé une profonde réforme des collectivités territoriales pour renforcer la compétitivité et l'attractivité des territoires et faire progresser la solidarité territoriale.

Des lois successives ont permis, en janvier 2015, de transformer la CUB en Bordeaux Métropole et la dernière loi du 7 août 2015, la loi NOTRe, fixe un seuil minimal de 15 000 habitants par CDC.

Notre CDC étant en dessous de ce seuil, elle doit faire l'objet d'une fusion avec une ou plusieurs autres CDC. Le Préfet a donc présenté, courant octobre, un nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (le SDCI) proposant un élargissement du périmètre actuel, tenant compte des bassins de vie et d'emploi, des problématiques locales de l'habitat, de préservation de l'environnement, des projets de développement économique et de mobilité liés au travail et aux loisirs.

L'ensemble de ces critères a permis au Préfet de proposer la fusion de notre CDC avec celle du Créonnais, avec l'objectif d'accroître ainsi notre surface financière, notre capacité à porter un projet de territoire hors de la Métropole et d'améliorer la qualité des services, notamment pour les transports et l'habitat.

Par ailleurs, des contacts intéressants avec un certain nombre de communes de la CDC du Vallon d'Artolie nous amènent également à réfléchir à un nouvel élargissement du périmètre proposé, permettant ainsi d'atteindre 45 000 habitants et donc de nouvelles capacités à porter des projets d'équipements structurants pour le territoire (équipements sportifs, culturels...).

La réflexion est en cours au niveau de chaque commune composant les 3 CDC des Portes-Entre-Deux-Mers, Créonnais et Vallon de l'Artolie et fera l'objet d'une délibération de chacun des conseils municipaux avant la fin de l'année.

## PORTRAIT

### Daniel Branche a exposé son travail lors de la semaine bleue



« Je suis un multi-curieux qui a fait de la dispersion son cheval de bataille sans jamais rien regretter ». Ainsi se décrit Daniel Branche, allure calme et voix posée. Les Cénacais ont pu faire sa connaissance durant la semaine bleue, lors de l'exposition dédiée aux artistes locaux, organisée conjointement par les Genêts d'Or et les anciens combattants, à la Maison des Anciens.

Pour l'occasion, Daniel Branche donnait à voir ses œuvres, toutes de bois conçues, notamment un magnifique Drakkar articulé, qui lui a demandé trois cents heures de travail. À 82 ans, l'ancien élève de l'école Boullé ne s'ennuie pas un instant après une longue carrière commerciale qui l'a vu

parcourir le monde. Skipper, chanteur, plongeur, musicien, créateur du club de gymnastique de Saint-Caprais où il dispensa des cours, tourneur sur bois, Daniel Branche a abordé de nombreux rivages avec un plaisir inégalable. Chez lui, un grand panneau recense 250 échantillons de bois précieux dûment répertoriés, les objets issus de son imagination sont variés : bracelet, oiseau, pendule, trikel, planche d'Atalante, répondent « à son humeur du moment » où à des commandes de prototypes.

Pétri d'humilité, Daniel Branche, installé sur la commune depuis 15 ans, ne recherche pas la lumière. Seulement celle qui met en avant ses œuvres. Et son talent.

### Un tableau numérique interactif à l'école



Depuis le 19 novembre, les élèves de la classe de CM2 bénéficient d'un tableau blanc interactif, venu remplacer le traditionnel tableau noir.

La commune de Cénac a fait le choix d'investir dans ce nouvel outil numérique, support pour le multimédia (texte, image, son), adapté à toutes les disciplines enseignées.

## SANTÉ

### Bientôt un médecin à Cénac



Par délibération du 20 mai 2015, le Conseil municipal a mis à disposition un local communal pour aider à l'installation d'un nouveau médecin. Mme le Maire a rencontré plusieurs personnes intéressées. Ainsi, un praticien a confirmé son intérêt pour s'installer sur notre commune, d'ici la fin mars au plus tard.

## EXPOSITION

### Yves Gennaro expose aux Acacias



L'exposition des œuvres d'Yves Gennaro aura lieu au restaurant Les Acacias du 13 janvier au 21 février 2016.

Le vernissage, ouvert à tous, se tiendra le vendredi 15 janvier à 19h00.

Une exposition de gravure de Bertrand Gaultier est toujours accrochée sur les murs de l'établissement jusqu'au 20 décembre prochain.

## ART

### Artistes, faites-vous connaître

La municipalité propose à toute personne qui pratique un art (dessin, peinture, sculpture, photo,...) de venir se présenter en mairie. Nous organiserons ensuite une rencontre entre tous ces talents pour qu'ils puissent échanger autour de leurs pratiques.

### Nouvelle activité musicale

L'association musicale propose : un atelier de musique électro

Vous pourrez vous initier à un logiciel de MAO et au mode MIDI, ce qui vous permettra d'explorer de nombreux univers musicaux. (rap, hip-hop, trap, electro etc.). Vous y apprendrez les bases rythmiques des différents styles et comment placer les instruments dans un morceau.

À l'issue de l'atelier, vous présenterez votre travail sur scène lors du concert des ateliers-groupes (soirée organisée à la salle culturelle avec sonorisation, ingénieur du son et éclairages).

Renseignements : Gaël MOIGNOT  
06 85 13 22 16 - gael@moignot.net

## RETOUR EN IMAGE SUR

## Fête des Vendanges



Une belle réussite pour cette 2e édition de la Fête des Vendanges.

## Accueil des nouveaux habitants



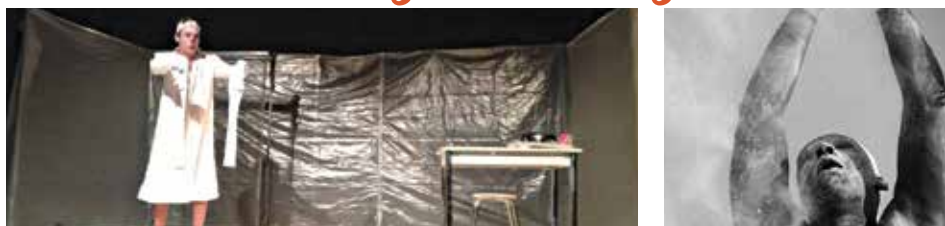
Une vingtaine de familles ont été accueillies dans la salle du Conseil. Mme le Maire a présenté la commune aux nouveaux Cénacais et le président de l'Accav, Thierry Tujague a vanté les mérites des commerçants de village.

## Octobre Rose



Vous avez certainement remarqué dans tout le village, une affichette avec le symbole de la lutte contre le cancer du sein. Le samedi 17 octobre l'association de gym et l'Agideca ont proposé une séance de gym collective à la salle culturelle.

## Festival Hors jeu / En jeu



Le festival Hors jeu / En jeu a fait escale à la salle culturelle le dimanche 18 octobre.

## Qi gong, gymnastique de la santé

**Le Qi gong = pratique de l'énergie existe depuis peu à Cénac**

Cette technique ancestrale chinoise est aussi appelée gymnastique de santé. Elle se pratique seul ou en groupe et peut accompagner une activité sportive ou artistique.

Les gestes lents et doux permettent au pratiquant de porter toute son attention au corps. Le rendez-vous est dans l'instant présent, avec sa richesse de sensations.

Avec une pratique régulière on peut goûter à une meilleure qualité de sommeil, une bonne résistance au stress, une diminution des douleurs articulaires, par exemple.

Séances le mercredi soir à l'école de Cénac de 19h15 à 20h30. Première séance gratuite. Possibilité de rejoindre le groupe durant l'année.

Pour tout contact : Tél. 06 62 38 56 07

Formée à Paris par Maître Jian Lijun, directeur du Quimetao, Elisabeth Briguët-Lamarre enseigne déjà à Latresne et à Saint-Caprais de Bordeaux.

L'association les 5 Sens adhère à la Fédération des Enseignants Qi Gong et Arts Energétiques.



## AGENDA

**Téléthon organisé par l'association de Gym**  
Samedi 5 décembre de 10h à 12h - Salle Culturelle

**Élections régionales 1<sup>er</sup> tour**  
Dimanche 6 décembre de 8h à 18h - École

**Arbre de Noël du Rugby**  
Samedi 12 décembre - Salle culturelle

**Repas de fin d'année des Genêts d'Or**  
Samedi 12 décembre - Maison des Anciens

**Élections régionales 2<sup>ème</sup> tour**  
Dimanche 13 décembre de 8h à 18h - École

**Arbre de Noël du Judo club**  
Samedi 19 décembre de 10h30 à 12h  
Salle culturelle

**Vœux du Maire**  
Vendredi 8 janvier à 18h - Salle Culturelle

**Galette du FCPE2M (FooT)**  
Samedi 9 janvier - Salle Culturelle

**Assemblée Générale de Cénac en Danse**  
Vendredi 15 janvier - Salle Culturelle

**Vernissage - Yves Gennaro**  
Vendredi 15 janvier à 19h - Restaurant Les Acacias

**Assemblée Générale Charivari**  
Vendredi 22 janvier à 20h30 - Maison des Anciens

**Repas des aînés**  
Dimanche 24 janvier à 12h - Salle Culturelle

**Théâtre : « Argent, pudeurs et décadences »**  
par le Collectif AIAA

Vendredi 29 janvier à 20h30 - Salle Culturelle

**Soirée concert par l'Association Musicale**  
Samedi 30 janvier - Salle Culturelle

## Afin que mémoire demeure à Cénac

Nous connaissons tous sa vieille et ronde église, le château Duplessy et les ruines de Montignac. Mais peut-être connaissons-nous moins ses origines, sa traversée de la Révolution ou son entrée dans l'époque contemporaine.

Un livre, écrit par Marie et Jean-Marc Constantin à partir de documents d'archives et abondamment illustré, vous proposera bientôt l'histoire vraie et complète de notre village de la préhistoire au 20<sup>e</sup> siècle.

## Location

Nombreux sont ceux qui recherchent une location.

Vous êtes propriétaire et possédez un bien à louer sur Cénac.

Faites vous connaître, une fiche de renseignements est à votre disposition à l'accueil en Mairie.

## Bois de chauffage

Le CCAS de la commune met à disposition du bois de chauffage pour les familles ayant de faibles revenus.

Contact Mairie : 05 57 97 14 70

## Cénac Infos

Journal municipal édité par la Mairie de Cénac  
Tél. 05 57 97 14 70

cenac.33.mairie@wanadoo.fr

Responsable de la publication : Catherine Veyssy

Élu à la communication : Jean-Christophe Dudreuil

Ont participé à ce numéro : Catherine Veyssy,

Cathy Deldevert, Jean-Christophe Dudreuil, Éric Latouche, Valérie Paraboschi

Impression : Graphits, tirage à 1000 exemplaires

Astreinte Mairie : Tél. 06 75 24 19 29

[www.mairiedecenac33.com](http://www.mairiedecenac33.com)